

# Beaumont de Lomagne

bulletin municipal



*A la découverte de  
l'Hippodrome de Borde-Vieille*



[www.beaumontdelomagne.fr](http://www.beaumontdelomagne.fr)

**AOÛT 2024 / N°197**

# Actualités municipales

# Ouverture de la Mairie

13 place Gambetta  
05.63.02.32.52



LE LUNDI  
de 14h à 17h  
DU MARDI AU VENDREDI  
9h à 12h30 et de 14h à 17h



Pour toutes demandes de rendez-vous  
avec Monsieur le Maire ou ses adjoints.

Merci de composer le : 05.63.02.32.52

**Directeur de la publication : Jean Luc DEPRINCE**

**Directeur de la rédaction : Marc Montiel**

**Rédaction :** Jean-Claude Bonnefoi, Pascal Labarde, Marc Montiel, la commission communication et les responsables d'associations

**Maquette et photos :** Nicolas Terrade Mairie de Beaumont / Canva

**Photos** des associations fournies par les associations

**Impression Publi Services** (Beaumont)

2000 exemplaires distribués dans les foyers Beaumontois

**ISSN 2267-344X** Dépôt légal 1975

## NUMEROS UTILES

MAIRIE Standard	05.63.02.32.52
Police Municipale	05.63.02.43.10
Sapeurs Pompiers	18 / 05.63.02.32.82
S.A.M.U	15
Gendarmerie	17 / 05.63.26.70.24
Croix rouge	05.63.28.26.24
Les Restos du cœur	05.63.64.27.28
Poste	05.63.26.12.82
Ordures ménagères	05.63.29.09.97
Communauté de Com	05.63.65.34.26

Village de Loisirs	05.63.02.16.76
Cinéma Nouveaux bleus	09.64.40.92.59
Médiathèque	05.82.73.09.03
Office de Tourisme	05.63.02.42.32

Crèche halte garderie	05.63.02.24.06
Centre de Loisirs	06.51.62.23.54
A.S.C	05.63.65.22.02
Point Info Jeunesses	05.63.65.61.07
Ainés Lomagnols	05.63.65.29.55
Espace de vie sociale	05.63.26.52.30

Maison retraite publique	05.63.26.15.20
Aide à domicile	05.63.26.00.83
Résidence Mutualisée	05.63.02.31.15

Ecole mat. du Blanc	05.63.65.28.94
Groupe scolaire Fermat	05.63.02.41.30
Collège Despeyrous	05.63.02.35.60
Lycée Professionnel	05.63.26.14.50
Ecole Sainte Lucile	05.63.02.38.93
Ecole Saint Joseph	05.63.02.36.62
Institut Lestonnac	05.63.65.20.74

## PERMANENCES ORGANISMES

### Permanence au Centre médico-social 2 rue Toureilh

#### ● C.P.A.M. (sécurité sociale)

Le mercredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h00

SUR rdv AU 3646

#### ● Caisse d'Allocations Familiales

Sur rdv le mardi de 9h à 11h30

**RDV au 05.63.26.20.61**

#### ● Assistante Sociale

sur Rdv au 05.63.26.20.61

#### ● RSA ( Revenu de Solidarité Active)

Le mardi de 14 h à 16h

RDV au 05.63.26.20.61

#### ● Protection Maternelle et Infantile

#### ● Consultation de nourrisson

Le vendredi de 9h à 12h su RDV

#### ● Centre Médico- Psychologique (enfants / ados)

Au 05.63.29.63.11

#### ● Service Départemental de Santé Publique Prévention

#### ● Service des personnes âgées

+ 60 ans et handicapées

(dossier COTOREP)

RDV au 05.63..26.20.61

#### ● Point d'accès au Droit

Sur RDV au 05.63.21.40.00

#### ● Conseillère en Economie Sociale et Familiale

Le mercredi de 9h à 12h (personnes seules)

Le jeudi de 9h à 12h sur RDV

### Mutualité Sociale Agricole (MSA) 12 rue Toureilh à la Maison des Solidarités

#### ● MSA Permanences administrative

Sur RDV le 1er et 3ème mercredi matin du mois au 05.63.48.40.00

#### ● MSA assistante sociale

Sur RDV au 05.63.21.61.39

### Local Boulevard Ouest

#### ● CROIX ROUGE

**Vestiboutique / Brocante** le lundi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 16h

**Distribution alimentaire** les 1er et 3ème samedis du mois : 9h30 à 11h30  
05.63.28.26.24

#### ● Restos du Cœur

distribution alimentaire ;  
**les mardis de 14h à 18h30 :**

### Route d'Esparsac

● Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise  
05.63.65.34.26

#### ● Permanence DGFIP

### Maison France Services

Le mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

#### ● Permanence SAUR

### Mairie 13 place Gambetta

les 2e et 4e mercredis du mois :  
9h à 12h30 et de 14h à 16h.



# L'édito

Chères Beaumontoises et chers Beaumontois,

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, notre pays est plongé dans des tourments, provoqués par la soudaine dissolution de l'Assemblée Nationale. Un Front Républicain, d'une grande ampleur a joué le jeu de la discipline républicaine contre le Rassemblement National (RN). Maintenant le plus dur reste à faire, car notre pays est aujourd'hui ingouvernable et seule la réelle possibilité d'un gouvernement de coalition conduirait le pays à l'apaisement. Je veux croire à l'avenir de notre République, libre, fraternelle, démocratique, et en un peuple citoyen et solidaire.

Malgré ces turbulences politiques, il est important pour nous, de maintenir un haut niveau de service à notre population Beaumontoise.

Comme vous avez pu le constater, de nombreux travaux sont en cours de réalisation dans notre commune : l'entrée de ville du rond-point de Casino jusqu'au camping « le Lomagnol » est en cours de réfection. La rue de la Poste (rue Despeyroux) va être entièrement végétalisée: elle sera composée de places de parking faite de pavés, entourées d'herbe pour la désimperméabilisation des sols, et grâce à l'élargissement des trottoirs. L'ensemble des travaux est financé par le Département.

Le Pôle Touristique, Economique et Culturel, Pôle TEC, (projet si longtemps décrié par l'opposition), bijou du territoire lomagnol, est désormais achevé. L'Office de Tourisme, l'Ecole de Musique, la Médiathèque et le Point Information Jeunesse, passés sous compétence communautaire, ont déjà pris possession des lieux ainsi que l'Association Socioculturelle. Le samedi 6 juillet a eu lieu l'ouverture au public du musée Fermat avec succès.

## **L'inauguration du Pôle TEC est prévue pour le 21 septembre à 16h30.**

L'installation du système de vidéoprotection que nous avons mis en place en divers lieux de la ville, porte ses fruits. Il a permis de régler plusieurs problèmes d'incivilités et a aidé la gendarmerie dans plusieurs enquêtes judiciaires.

Le Conseil Municipal des Jeunes a été installé lors d'une cérémonie officielle. Les jeunes élus ont siégé avec un sérieux remarquable. Ils débordent de projets. Je les félicite pour leur belle implication dans leur rôle de futurs citoyens. Le jumelage avec la ville de Vayres, en Gironde, suit son cours. Une charte entre nos deux villes sera signée en septembre à Vayres et en octobre à Beaumont.

Je tiens à féliciter les clubs sportifs qui ont défendu et porté haut les couleurs de Beaumont. En particulier les filles du Volley-ball, avec un titre de championne de France Ufolep, ainsi que le Football Club avec les U15 et l'équipe II champions du Tarn et Garonne, le Rugby pour sa qualification en phase finale. N'oublions pas l'équipe féminine de Lomagne 82 Football qui a fini sa saison en accédant à la première place du championnat, bravo à elles !

J'associe également à ces victoires tout l'encadrement et les bénévoles pour leur travail remarquable. Cette année, pour la première fois et à l'initiative de David Arquié, adjoint délégué aux sports, a eu lieu la « Fête des Bénévoles » et leur mise à l'honneur. Ils sont le moteur des associations de notre ville, grâce à leur investissement constant.

La Foire Exposition et le Comice Agricole auront lieu les 7 et 8 septembre prochains. A la demande des commerçants, elle se déroulera de nouveau sur la traditionnelle place à la Halle de la Gimone. Une nouveauté cette année, le dimanche matin aura lieu un marché de producteurs.

Pour finir, je vous souhaite à tous, mes chers concitoyens, de bonnes vacances, un bel été sportif avec l'événement historique des Jeux Olympiques et Paralympiques, ainsi qu'une bonne rentrée de septembre.

**Votre dévoué Maire et Vice-Président du Conseil Départemental  
Jean-Luc Deprince**



● **Le fait marquant de ce compte rendu des travaux est la fin du chantier du « Pôle Tec ».**

Les dernières finitions à peine terminées, la commission de sécurité donnait un avis favorable et, dans la foulée, le nouvel office du tourisme ouvrait ses portes avec un aménagement intérieur particulièrement réussi. L'association Fermat Sciences n'était pas en reste avec l'ouverture aux visiteurs du splendide musée Fermat. L'aménagement de la cour arrière confiée à des entreprises locales est elle aussi particulièrement réussie.

L'école de musique a pris possession de ses nouveaux locaux.

Reste, pour en avoir entièrement fini, à réaliser le plancher de la salle de danse, lui aussi confié à un artisan local.

Tout le bâtiment, tranche 1 et 2 est accessible aux personnes en situation de handicap, et là aussi la commission d'accessibilité a donné son aval à l'ouverture du bâtiment au public



● **A la base de loisirs**, l'entrée a été réaménagée, le portail remplacé, la peinture, les menuiseries des sanitaires ont été refaits et tous les gîtes ont été mis en conformité électrique.



● **Le chantier de renouvellement des réseaux** rue Despeyroux arrive en phase finale. La réfection de la voirie se fera dès septembre.



● **A l'école primaire, 2 classes ont été entièrement réhabilitées**, le lave-vaisselle a été remplacé et les divers petits travaux d'entretien ont été réalisés

● **En ce qui concerne les équipements sportifs**, l'éclairage extérieur du tennis a été fait, de même que le garde-corps des tribunes du terrain de foot. Un enrouleur pour l'arrosage du terrain de rugby a été acheté.

● **Trois logements communaux ont été rénovés**. De même pour la climatisation et le chauffage du bureau des ateliers municipaux. Des tables et des chaises ont été achetées en nombre en remplacement des anciennes qui étaient lourdes et très peu pratiques.

● **L'électricité de la halle et des arcades** a été entièrement refaite pour assurer les diverses manifestations



● **Une série de trottoirs a été refaite** et la série suivante est en cours de préparation. Idem pour la mise en place des caméras. La phase 2 est terminée, place à la phase 3 qui va concerner plus particulièrement les entrées de ville.

● **Les anciens bassins de Lalaque** ont été remblayés, une partie servira de parking pour les boulistes, et l'autre sera aménagée en espace vert.



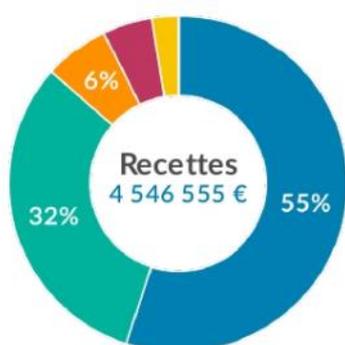
## FINANCES COMMUNALES : BILAN DE L'ANNÉE 2023

Résultats du Compte Financier Unique : Beaumont-de-Lomagne

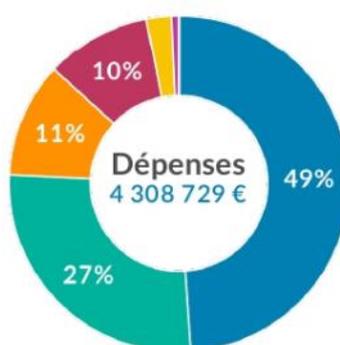
Le Compte Financier Unique retrace l'ensemble des opérations, quelle que soit leur nature, réalisées au cours de l'exercice comptable écoulé. Il présente la spécificité d'être un document conjoint au maire et au comptable public. Ce document comptable a été approuvé à la majorité lors du conseil municipal du 8 avril 2024.

### Compte Financier Unique 2023

#### Fonctionnement

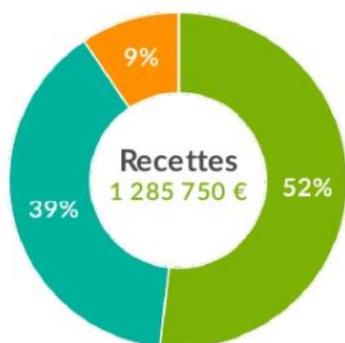


Impôts et taxes :	2 501 219 €
Dotations et participations :	1 432 530 €
Autres recettes réelles :	282 107 €
Produits des services :	213 763 €
Recettes d'ordre :	116 936 €

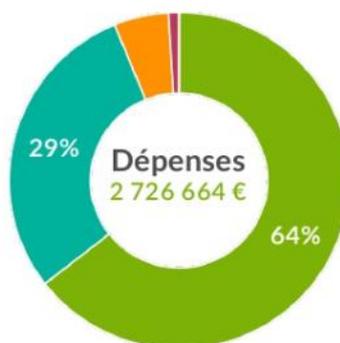


Charges de personnel :	2 106 019 €
Charges générales :	1 160 690 €
Dépenses d'ordre :	475 195 €
Charges gestion courante :	433 152 €
Interêts d'emprunts :	103 359 €
Autres dépenses réelles :	30 314 €

#### Investissement



Dotations et subventions :	665 627 €
Recettes d'ordre :	499 186 €
Autres recettes réelles :	120 937 €



Dépenses d'équipement :	1 757 310 €
Remboursement du capital :	801 026 €
Dépenses d'ordre :	140 926 €
Autres dépenses réelles :	27 402 €

### Les résultats du CFU 2023

		Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2023	Fonct	4 546 555 €	4 308 729 €
	Invest	1 285 750 €	2 726 664 €
Reports de l'exercice 2022	Fonct	544 233 €	0 €
	Invest	541 537 €	0 €
Total exercice (réalisations + reports)		6 918 077 €	7 035 394 €
Résultat de clôture de l'exercice		-117 317 €	
Restes à réaliser reportés en 2024	Invest	1 512 504 €	397 637 €
Totaux cumulés		8 430 581 €	7 433 031 €
Résultat financier définitif		997 550 €	

► Une attention constante à la maîtrise de nos dépenses courantes

► La stabilité des impôts directs

► La poursuite de notre programme d'investissement



Réalisation des investissements

79%



Capacité de désendettement

6.03 ans



## FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2024

Présentation du Budget Primitif : Beaumont-de-Lomagne

Le budget communal est voté en conseil municipal et précise chaque année l'ensemble des moyens financiers dont dispose la commune pour assurer son fonctionnement et poursuivre ses projets d'investissement, ceci tout en maintenant rigoureusement l'équilibre des recettes et des dépenses et en améliorant sa capacité d'autofinancement.

### Budget Primitif 2024

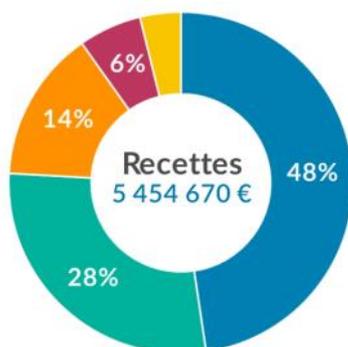
Fonctionnement

5 454 670 €

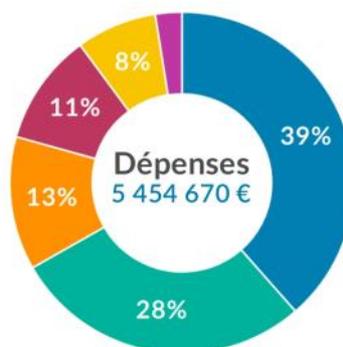
Investissement

3 338 600 €

#### Fonctionnement

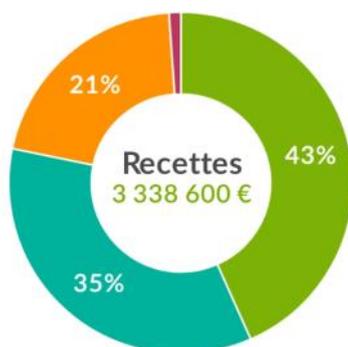


Impôts et taxes :	2 599 568 €
Dotations et participations :	1 540 179 €
Excédent antérieur :	782 059 €
Autres recettes :	323 789 €
Produits des services :	209 075 €

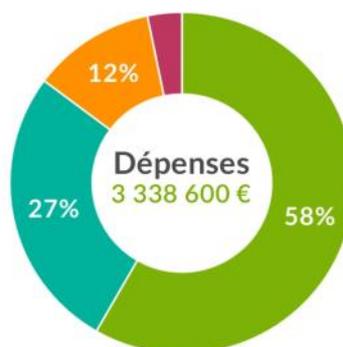


Charges de personnel :	2 102 740 €
Charges générales :	1 536 377 €
Virement à section d'invest :	689 500 €
Autres dépenses :	576 816 €
Charges gestion courante :	413 407 €
Intérêts d'emprunts :	135 830 €

#### Investissement



Dotations et subventions :	1 447 747 €
Autres recettes :	1 164 253 €
Virement de section de fonct :	689 500 €
Produits des cessions :	37 100 €



Dépenses d'équipement :	1 945 915 €
Déficit d'invest reporté :	899 376 €
Remboursement du capital :	385 862 €
Autres dépenses :	107 447 €

### Les orientations du Budget

- ▶ La poursuite des investissements prioritaires
- ▶ La maîtrise de nos dépenses courantes en fonctionnement
- ▶ Aucune hausse de fiscalité opérée en 2024



Visitez notre site internet



# FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2024

Présentation du Budget Primitif : Beaumont-de-Lomagne

## le Pôle Touristique Économique et Culturel



## Projets d'investissement et vie de la commune

Ultime phase création Pôle TEC :

**737 600 €**

Travaux voirie et réseaux :

**205 460 €**

Mise aux normes base de loisirs :

**108 645 €**

Extension vidéoprotection :

**97 917 €**



Travaux de mise aux normes de la base de loisirs

## Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2024



**62%**

**4 052 524 €**  
Admin générale

**999€ / habitant**



**30%**

**1 945 915 €**  
Infrastructures

**480€ / habitant**



**8%**

**521 692 €**  
Rembours dette

**129€ / habitant**



**0%**

**24 401 €**  
Autres dépenses

**6€ / habitant**

Admin générale : Administration générale dont charges de personnel, entretien, maintenance, fournitures, prestations de services, électricité, télécom, eau | Infrastructures : Travaux, constructions, rénovation de bâtiments, acquisitions, études | Rembours dette : Remboursement dette

## Fiscalité communale

	Taux	Produit
Taxe Foncière Bati	<b>54.45%</b>	2 378 921 €
Taxe Foncière Non-Bati	<b>115.57%</b>	178 209 €
Taxe Hab Rés Secondaire	<b>10.96%</b>	80 797 €

## Subventions aux associations

Chaque année, les associations de la commune remettent un dossier en mairie comportant des informations relatives à l'association (effectifs, activités...), à son budget, au motif de la demande de subventions (fonctionnement ou action ponctuelle), à ses besoins. Le montant des crédits alloués aux subventions aux associations s'élève pour le budget 2024 à 168 750 € : - Associations éducatives et culturelles = 70 070 € - Associations caritatives, loisirs, festivités = 25 950 € - Associations sportives = 72 730 €.

”

Le budget 2024 permet de poursuivre le programme ambitieux engagé depuis 2014 et traduit la maîtrise de nos dépenses courantes, gage de la pérennité de notre santé financière et d'un non-recours à la fiscalité. En bref... un budget 2024 maîtrisé et volontariste qui accompagne le développement de notre commune.



Maryse Perez



Sandrine-Audu Benali

### *Inscription à la cantine !! Ne tardez pas*

Les dossiers d'inscription doivent être rapportés à l'accueil de la mairie avant la rentrée de septembre 2024.

Un nouveau portail famille a été créé. Plus simple et efficace. Un espace dédié, sécurisé et accessible 24h/24 pour faciliter toutes vos démarches en ligne (inscriptions, informations, annulations, règlements).

### *Les petits déjeuners*

Cette année, la municipalité a souhaité renouveler le dispositif des petits déjeuners à l'école en collaboration avec l'équipe enseignante de la maternelle et de l'école élémentaire. La municipalité continue de jouer un rôle dans l'éducation alimentaire et l'apprentissage du goût et des saveurs.

### *Les JO s'invitent à la cantine*

La responsable de la cantine a élaboré des repas « olympiques » pour les enfants des écoles. Les enfants ont été embarqués dans les rôles clés des JO : reporters, supporters, entraîneurs et sportifs. L'équipe cantine et ATSEMS ont décoré pour l'occasion les cantines aux couleurs des pays du monde.

**JO JO JO ET ENCORE JO, les enfants ont créé les mascottes pour compléter le thème sur le temps ALSH.**

### *L'alae : brossage des dents ! Belle initiative de l'équipe d'animation*

Sur le dernier trimestre les élèves de CP et CE1 ont brossé leurs dents quotidiennement après le repas. L'équipe d'animation les accompagne et les sensibilise à ce geste. Les élèves de CM2 ont fabriqué grâce au fablab les essuie-bouche !

### *Le projet éducatif territorial : 2024-2025*

#### *La lutte contre la sédentarité et la malnutrition.*

Le conseil municipal a la volonté de dynamiser sur l'année scolaire à venir le projet éducatif territorial. Nous souhaitons que tous les acteurs : associations, parents, enseignants, animateurs, agents municipaux, élus se mobilisent pour réussir ensemble à coordonner les activités péri et extrascolaires autour d'une thématique commune lutter contre la sédentarité et la malnutrition.

Les actions éducatives doivent permettre la promotion de la santé et du bien-être des enfants. Tout au long de l'année. La municipalité va coordonner, promouvoir des actions, des ateliers de prévention. Cela a pour objectif d'augmenter l'activité physique et d'améliorer les pratiques alimentaires de tous les enfants.

### *Le carnaval !!*

#### *À l'élémentaire et à la maternelle*

Toutes les classes ont présenté un défilé sur une musique de leur choix devant un jury composé d'animateurs et des parents d'élèves. Déguisés et maquillés, les élèves et leurs enseignants ont dansé en rythme dans la cour de l'école. Les élèves se sont ensuite exercés à des jeux d'adresse et de précision avant de résoudre des énigmes. Une ronde autour de sa Majesté Carnaval inaugurerait son jugement. Les revendications des classes ont été déclamées, la Majesté a été punie et a reçu une pluie de confettis. Un beau moment festif sous un beau soleil de printemps !



### *La flamme olympique est arrivée à Beaumont !*

Les enfants de l'école maternelle après une cérémonie d'ouverture et une semaine de sport ont clôturé les jeux juste avant les vacances.



### *Le repas champêtre pour finir cette année scolaire !!*

Un véritable succès, repas avec saucisses au barbecue, melons ont été proposés aux familles par les enseignants. Des jeux en famille étaient animés par l'équipe de Léo Lagrange. Grands et petits ont pu passer un moment convivial.

### *Création du fablab !!*

La mairie a aménagé la pièce fablab pour une utilisation optimale.

### *Léo Lagrange pendant les vacances !!*

Des fous rires, des sorties, des châteaux gonflables et bien sûr piscine. De véritables vacances pour les enfants à la base de loisirs.

Les enfants ont participé, à l'initiative du conseil municipal des enfants, aux lotos dans les EPAHD de Beaumont. Ils ont aidé les personnes âgées pour les quines et les cartons pleins. Une belle rencontre réussie, pleine de rires !

### *Le conseil municipal enfant du 17 mai*

Tous les projets initiés et présentés à M. le Maire lors du conseil municipal ont été validés. Les enfants ont proposé des cendriers ludiques pour une ville plus propre, des événements festifs comme : « The Voice Beaumont » qui aura lieu en octobre, les inter villages mi-septembre, des rencontres avec les personnes âgées et la création d'un pumptrack.

2023/2024 fut une année scolaire pleine d'émotions et d'initiatives. Elle a permis à tous les enfants scolarisés au groupe scolaire Fermat de participer à plusieurs événements sportifs et culturels : journée biodiversité, salon du livre, cinéma etc... grâce à la participation de tous les acteurs : parents accompagnateurs, agents municipaux, associations, enseignants et municipalité.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous à la prochaine année scolaire, espérons aussi dynamique et riche de réalisations !!



Le samedi 22 juin a eu lieu dans la salle des fêtes de Beaumont de Lomagne, la première édition de la **"Fête des Bénévoles"**.

En instituant cette nouvelle manifestation, sous les auspices de David Arquie (adjoint au sport et à la jeunesse), votre municipalité a souhaité mettre à l'honneur les bénévoles de toutes les associations, sportives, culturelles ou autres, qui s'activent sans relâche dans la cité, la faisant ainsi bénéficier de leur dynamisme, pour le bonheur du plus grand nombre, qu'ils soient de Beaumont ou de tous les villages alentours.

Dans la salle étaient présentes cent trente personnes de tous horizons.

Par tirage au sort, deux lauréats ont été désignés pour recevoir une récompense. Ainsi M. le Maire a remis, au nom de la municipalité reconnaissante, à M. Mercadier (GLPE) et à M. Laporte (FNACA) la médaille de la ville, ainsi qu'un bon pour deux repas dans un restaurant de la ville, sous les applaudissements des présents.

Puis tout le monde s'est retrouvé autour d'un apéritif dînatoire, offert par la municipalité et où chacun, quelle que soit son activité bénévole, a pu échanger dans une ambiance conviviale et fraternelle.



### Logement d'urgence :

Le projet de logement d'urgence du CCAS se concrétise .

Le règlement intérieur a été validé par le conseil d'administration. Après quelques travaux de réhabilitation, ce local est opérationnel. Nous remercions les personnes et associations qui ont fait des dons pour le meubler. Ce logement permettra d'accueillir pour 2 nuits maximum toute personne sans solution d'hébergement.

Afin d'accompagner ces personnes vers une solution pérenne, le CCAS travaille en collaboration avec le Conseil Départemental et les associations caritatives.

### Nouveaux médecins :

La municipalité de Beaumont a souhaité initier une réflexion sur l'accueil de nouveaux médecins dans notre ville.

A ce jour, nous sommes encore pourvus de structures médicales adaptées et qui répondent aux besoins de la population.

Toutefois, il faut pouvoir anticiper le désert médical dont sont victimes nombre de communes avoisinantes.

Certains professionnels Beaumontois ont pris leur retraite, d'autres sont dans cette perspective, d'ici quelques années. Face à ce constat, nous avons mis en place un groupe de travail ouvert à des élus de la communauté de communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise.

Mélanie Fouragnan, chargée de coopération territoriale de la CTG participe à ses temps de rencontre.

Ces échanges ont été nourris de l'expérience de médecins en activité et du témoignage de jeunes internes, futurs médecins.

Des pistes de travail sont en cours, notamment la communication.

L'intérêt étant de mettre en valeur les atouts du territoire de la Lomagne auprès des instances professionnelles concernées : salons professionnels, journées d'accueil des internes par le Conseil Départemental du Tarn et Garonne,....

L'objectif de ce support de communication est de pouvoir attirer de jeunes professionnels de santé, de leur faire découvrir le territoire et de leur donner l'envie de s'y installer. En effet, notre commune dispose d'un tissu culturel, sportif, associatif riche ainsi que d'une dynamique commerciale attractive.

D'autres pistes de travail seront abordées dans nos prochaines rencontres.

Nous vous informerons de l'avancée de ces travaux dans le bulletin municipal.



La municipalité souhaite accueillir tous les nouveaux beaumontois autour d'un pot de bienvenue.

Dans cet objectif, nous vous remercions de bien vouloir compléter les informations ci-dessous :

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Mail :

Merci de déposer votre bulletin réponse à l'accueil de la Mairie. Une invitation vous sera adressée prochainement.



### **Le Pôle Touristique, Economique et Culturel est enfin ouvert dans sa globalité.**

Le projet lancé en 2019 par la municipalité lors de son deuxième mandat était audacieux mais répondait à une nécessité évidente : offrir aux associations des lieux spacieux répondant aux activités pratiquées.

Le bâtiment, le réseau électrique ainsi que le chauffage étaient vétustes. Il s'agissait de créer un Pôle Touristique Economique et Culturel (Pôle TEC) dans des bâtiments chargés d'histoire notamment la maison natale de Pierre de Fermat, hôtel particulier des XV<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles ; un lieu de vie et de culture, d'offres touristiques ouvertes à tous les publics.

La municipalité de Beaumont-de-Lomagne, notamment la commission culture ont rencontré pendant plusieurs mois les responsables des associations, les bibliothécaires, pour élaborer et affiner ce programme.

La municipalité avait proposé à la Communauté des Communes d'y installer l'Office de Tourisme. Cela avait été refusé dans un premier temps avant d'être accepté.

La nouvelle équipe communautaire a admis qu'il fallait rendre ce lieu de promotion touristique ludique, moderne et convivial.

La médiathèque, l'école de musique, deux lieux récemment devenus de compétence communautaire, des salles réservées aux associations, l'Association Socio-Culturelle et son point Infos Jeunes, l'association Fermat Science, ses ateliers et son Espace de Vie Sociale (EVS), et l'association des commerçants « Vis ta Lomagne », une cave lieu d'expositions, de spectacles, un espace de danse et de bien-être et, bien sûr, le musée Fermat sont réunis dans un même lieu au cœur de la ville.

C'est le tout nouveau « Pôle TEC » équipement d'une architecture originale où se mêlent l'ancien et le moderne, le bois, le béton et l'acier. Il sera inauguré en septembre.

Le musée Fermat a ouvert le 6 juillet 2024.

La visite débute par la vie de Fermat, sa famille, sa maison et se termine par la montée de la tour de l'hôtel d'où l'on peut admirer notre bastide et la campagne environnante. Une magnifique scénographie évoque la vie de l'illustre lomagnol, son époque, son métier de magistrat, son bureau et sa bibliothèque, sa passion pour les mathématiques. Son fameux théorème élucidé en 1637, est présenté sous forme de BD.

De plus un espace est dédié à différentes expositions ; aujourd'hui c'est l'Intelligence Artificielle (IA), d'autres suivront.

Ce nouvel espace, poumon touristique économique et culturel de notre ville rurale sera, nous en sommes sûr un lieu qui va améliorer la qualité de vie du monde associatif et en finalité des habitants, un site incontournable ouvert à tous, qui va dynamiser par sa fréquentation l'économie locale. Il fera rayonner notre territoire lomagnol dans le département du Tarn-et-Garonne et au delà.



Librairie



PAPETERIE . JEUX ÉDUCATIFS

10 place Gambetta  
82500

Beaumont de Lomagne

05.63.30.43.28

leplumieragente@bbox.fr



**Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un groupement de communes (EPCI) établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

Il doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé prenant en compte :

- Les politiques nationales,
- Les politiques territoriales d'aménagement et,
- Les spécificités d'un territoire (Art. L121-1 du code de l'urbanisme).

Au-delà de son caractère réglementaire (opposable aux futures autorisations d'urbanisme tels que les permis de construire ou les déclarations préalables), le PLUi sera l'expression d'un projet de territoire, d'une vision et d'une ambition pour les 10 prochaines années.

Le choix d'élaborer un PLU à l'échelle intercommunale est guidé par la volonté d'assurer la cohérence et la complémentarité des politiques publiques communales et de répondre plus efficacement aux enjeux de la Lomagne Tarn et Garonnaise : renforcement de l'attractivité résidentielle, accueil d'entreprises et développement de l'emploi, confortement des activités agricoles, préservation et valorisation des paysages et du patrimoine...

En effet, dans un contexte de changement climatique et de transitions multiples (écologiques, énergétiques, économiques, sociétales...) les réponses doivent être réfléchies et coordonnées à une échelle pertinente, celle de la Communauté de communes.

### **Petites Villes de Demain : profitez de dispositifs d'aides à la rénovation de l'habitat renouvelés et renforcés**

Le programme Petites Villes de Demain (PVD) a débouché sur la mise en place d'une Opération de Revitalisation du Territoire sur les communes de Beaumont-de-Lomagne et de Lavit. En matière d'habitat, les actions engagées ont permis le renouvellement et le renforcement des dispositifs d'aides aux propriétaires bailleurs et aux occupants pour la rénovation de leur logement, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

La stratégie d'aides aux façades, notamment a également été réétudiée afin de concentrer, dans un premier temps, les aides sur les secteurs à forts enjeux.

#### **OPAH : 2021 – 2025 :**

La convention OPAH a été modifiée et renouvelée et les dispositifs d'aides ont évolué favorablement afin de traduire les actions fléchées dans le cadre du Programme Petites Villes de Demain.

Vous pouvez peut-être bénéficier de subventions si vous souhaitez réaliser des travaux d'économie d'énergie,

Sur les 31 communes qui composent la Communauté de Communes, 7 seulement disposent à ce jour d'un document d'urbanisme, dont Beaumont-de-Lomagne. Une fois approuvé (objectif 2025), le PLUi se substituera à ce dernier.

La Communauté de communes élabore actuellement, avec les communes et les partenaires, le zonage et le règlement de son futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Les habitants peuvent encore faire part de leurs suggestions dans le cadre de la concertation publique et pourront de nouveau s'exprimer lors d'une enquête publique.

2 Réunions publiques pour présenter le zonage et le règlement

En Septembre 2024, deux réunions publiques seront organisées, à Beaumont-de-Lomagne et à Lavit, pour présenter le projet de zonage et de règlement et pour recueillir l'avis et les suggestions des habitants du territoire.

#### **Les autres moyens de concertation :**

Durant toute la procédure d'élaboration du PLUi, vous pouvez exprimer vos observations et suggestions :

- dans les registres de concertation présents dans chacune des 31 communes membres ainsi qu'au siège de la Communauté de communes.
- Par courrier à l'attention du Président de la Communauté de communes à l'adresse : 413, rue d'Esparsac, 82500 Beaumont-de-Lomagne.

mettre aux normes votre logement pour le louer, ou l'adapter pour une meilleure autonomie...

#### **Poursuite des aides pour réhabiliter vos façades :**

La Commune de Beaumont et la Communauté de Communes poursuivent, à minima jusqu'en 2025, leur programme d'appui à la rénovation de façades en cœur de ville.

Selon votre localisation, vous pouvez peut-être bénéficier d'une subvention de la mairie de Beaumont ou de la Communauté de Communes pour rénover vos façades ; si vous êtes propriétaire ou usufruitier d'un bien ou bien encore détenteur d'un bail commercial donnant sur la halle de Beaumont, la place de l'Eglise, ou sur un secteur identifié comme stratégique au sein du bourg.

#### **Renseignez-vous et prenez- rendez-vous auprès de l'équipe de suivi de l'OPAH :**

**le Cabinet Issot-Riera (contact direct : 05 61 51 23 10 ou via la CCLTG : 05 63 65 34 26).**



Le séjour du Service National Universel (SNU) qui s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans s'est terminé le 14 juillet après une douzaine de jours passés à la base de loisirs.

C'est en présence du Préfet Vincent ROBERTI, du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale Cyril Le Normand des représentants des forces armées notamment le lieutenant-colonel Christophe MASSE, du chef de la DDCSPP Monsieur Emmanuel FAUVEL, du maire Jean-Luc DEPRINCE et de son 1er adjoint Jean-Claude BONNEFOI référent mairie pour l'organisation de cet évènement, des élus et des parents que l'inauguration s'est déroulée.

C'est un véritable honneur et un grand plaisir pour les élus de la municipalité et les beaumontois et beaumontaises d'avoir reçu pour la deuxième fois en quelques mois un séjour SNU, dans notre cité rurale plus particulièrement dans cette grande et belle base de loisirs. Le premier s'étant déroulé en avril 2024.

Le maire de Beaumont-de-Lomagne s'est adressé aux jeunes volontaires du SNU pour les remercier.

*« Merci pour votre volonté, vous êtes sortis de votre sécurisant environnement familial vous avez quitté pour quelques jours vos amis. Merci pour votre courage, votre pugnacité. » Vous avez choisi de nouveaux horizons pour découvrir la vie en collectivité pour pratiquer de très nombreuses activités culturelles, sportives ou ludiques, pour échanger, réfléchir sur des thématiques liées à la santé, à l'écologie. Vous avez suivi un parcours citoyen. Nous avons pu observer votre détermination, à réfléchir, à partager, l'envie d'être utile. Vous avez pendant 13 jours vécu ensemble avec votre personnalité, avec vos accords et désaccords. Vous faites, comme nous tous, partie de cette communauté de personnes appelée la nation avec ses traditions, sa culture, sa langue. Elle vous appartient comme à tous ceux qui ont fait l'histoire de notre bastide, de votre ville ou village, comme tous ceux qui se sont battus au prix de leur vie pour défendre la liberté, l'égalité et la fraternité. Alors merci à nouveau au nom de toutes et tous pour votre engagement volontaire et enthousiaste au service de tous »*

Après la levée des couleurs, la Marseillaise était entonnée.

Par la suite un groupe de jeunes a présenté dans le cadre du devoir de mémoire la vie d'un soldat beaumontois mort au combat lors de la guerre de 14/18 : Paul GROC.

Les diplômes de participation au stage de cohésion étaient remis aux intéressés par les autorités présentes.

Il a été souligné les excellentes relations nouées avec les représentants de l'éducation nationale, du service départemental à la jeunesse à l'engagement et aux sports, avec les différents responsables qui organisent ce séjour.

**Un remerciement particulier pour les différentes associations qui ont accepté de libérer durant les 2 modules SNU, terrains et salles pour faciliter l'organisation de ce séjour, la régie municipale pour leurs différentes interventions ainsi que les gestionnaires de la base de loisirs toujours disponibles et accueillants et, bien sûr, le couple de restaurateurs beaumontois du restaurant « chez Titoff » qui ont proposé d'excellents plats.**

**La ville de Beaumont-de-Lomagne a été très fière d'accueillir ces 110 jeunes**





**Texte : Marc Montiel**  
**Photos : Nicolas Terrade**

*Des dizaines de beaumontois passent tous les jours devant l'entrée de l'hippodrome, entre le rond-point Jean Dumouch et l'entrée de la ville.*

*Mais connaissent-ils vraiment les activités de ce lieu ? Son histoire, les personnalités qui l'ont promu jusqu'à aujourd'hui ?... Nous avons demandé à Gérard Cazeneuve, président de l'Association des Courses qui fait vivre avec toute son équipe l'activité de ce lieu, de nous éclairer.*



### **M. Cazeneuve, pouvez-vous nous décrire l'historique de l'hippodrome de Beaumont ?**

*C'est en 1875 que fut fondée par le Baron Alphonse de RUBLE, la société des courses de BEAUMONT DE LOMAGNE, désormais dénommée « Association des Courses de BEAUMONT-DE-LOMAGNE ». A la fin du 19ème siècle, BEAUMONT et sa région ont été le berceau de l'élevage de chevaux anglo-arabes, souvent destinés aux différentes stations des Haras Nationaux, en vue de fournir les unités de l'armée. C'est ainsi que sont apparus des élevages réputés chez les familles DUMOUCHE à GIMAT, BESSIERES à FAUDOAS, et DAGUZAN-GARROS à TOUGET dans le GERS.*

*Le trotteur n'est apparu que plus tard avec comme premiers instigateurs les familles SEMEILLON au Padoueng à BEAUMONT, et DUMOUCHE à GIMAT. Aujourd'hui cette partie de la LOMAGNE compte des centres d'entraînement réputés, abritant environ 200 chevaux de courses au total.*

*L'engouement des Beaumontois pour les compétitions hippiques a toujours été le pendant de leur passion pour le jeu du rugby. Une formule peut le synthétiser : rugby l'hiver, courses l'été ! Passionné de l'un et de l'autre, je suis devenu naturellement membre de la Société des Courses en 1970, où j'ai occupé diverses fonctions. Depuis 2005, j'en assure la présidence.*

### **Pouvez-vous confirmer que M. Dumouch, dont un rond-point illustré par un trotteur en action porte le nom, est une figure beaumontoise qui a franchi nos frontières ?**

*J'ai succédé à Jean DUMOUCHE, qui a marqué cette discipline de son empreinte, tant au niveau local, que régional et même national. Plusieurs faits marquants ont jalonné son mandat de plus de 30 ans aux commandes de cette association. Dès sa prise de fonction, il a contribué à étoffer le calendrier des journées de courses à Borde-Vieille.*

*A partir des 4 journées de courses traditionnelles, qui se tenaient les derniers dimanche et lundi de JUIN et les derniers dimanche et lundi de SEPTEMBRE (les Beaumontois les plus anciens s'en souviennent), la saison a vite comporté d'autres dates au point de*

*s'échelonner de Pâques à la Toussaint, ce n'est plus tout à fait vrai aujourd'hui, dans la mesure où nous avons prolongé la saison jusqu'à la fin de décembre.*

*Jean Dumouch n'a eu de cesse d'améliorer les installations de l'hippodrome sur le site de Borde-Vieille, sur lequel ont lieu des journées de courses depuis 1925. Nous fêterons donc le centenaire de l'hippodrome l'an prochain. Il a surtout assis auprès des dirigeants nationaux la notoriété des courses de BEAUMONT, en obtenant notamment l'organisation dès 1976 d'une course de prestige dénommée Grand Prix du Sud-Ouest, faisant appel aux meilleurs trotteurs français et européens. Qui ne se souvient des victoires, devant plus de 10 000 spectateurs, de légendes du trot. Il fut également à l'origine de la création en 1982 du Grand National du Trot (GNT), véritable tour de France des trotteurs. Jean DUMOUCHE nous a laissé un héritage inestimable et tous nos efforts tendent à le maintenir et même à le développer.*



### **Sans froisser votre modestie, peut-on dire l'importance de votre rôle aujourd'hui ?**

*J'ai moi-même eu le plaisir et l'honneur, comme Jean DUMOUCHE avant moi, d'être porté en 2019 par mes collègues présidents, à la tête de la Fédération des Courses du Sud-Ouest, dont le siège se situe précisément sur l'hippodrome de Borde-Vieille.*

*Cette Fédération est la plus importante tant par le nombre d'hippodromes (47) et celui des jours de courses (360 dans l'année). Enfin, je siège au Comité de la Société du Trotteur Français (SETF), où je me suis vu confier la présidence de la Commission des Finances.*

## **Aujourd'hui donc notre hippodrome a sa place dans le concert national où il a acquis une belle renommée ?**

Aujourd'hui l'hippodrome de BEAUMONT est un lieu reconnu et apprécié par beaucoup, et pas seulement par les amoureux des courses. Sa piste particulièrement bien tracée, même si elle n'est pas la plus sélective du fait de sa longueur donne lieu à des courses régulières, de très haut niveau.

## **L'activité de Borde-Vieille s'en trouve donc augmentée ?**

La saison se compose de 16 journées de courses, dont la moitié fait l'objet d'une couverture médiatique par l'intermédiaire de la chaîne spécialisée EQUIDIA.

Cet hippodrome a, de plus, le privilège d'organiser chaque année en septembre, les épreuves du tiercé, du quarté et du quinté +, la plus prisée des turfistes. De par son activité, l'hippodrome de BEAUMONT se situe parmi les 25 hippodromes français les plus utilisés. En termes d'enjeux PMU récoltés sur les courses de BEAUMONT, le classement national est encore plus flatteur. En effet sur la base des chiffres de 2022, nous sommes rentrés dans le TOP 10 des hippodromes ayant généré le meilleur chiffre d'affaires au PMU.

Pour illustrer ce classement, il faut évoquer les 40 millions d'euros de paris enregistrés sur la France entière dans les points de vente PMU ou sur internet, pour les 8 réunions de courses avec prise d'enjeux nationaux.

## **Qu'en est-il de la fréquentation ?**

En ce qui concerne la fréquentation du public, les scores sont devenus moins flatteurs.

La moyenne du nombre d'entrées payantes se situe à 500 environ par réunion (soit 800 environ avec les ayants droit) alors qu'elle était du double avant la mise en place des réunions nationales dites PREMIUM.

Ceci est la résultante des dates et des horaires que l'on nous impose : courses en semaine, en hiver, à 10 h 30 le matin, 17 h l'après-midi etc...

Il s'agit de la contrepartie qu'il faut accepter, pour bénéficier de la notoriété qui accompagne de telles réunions de courses, en rupture avec nos anciennes habitudes.

## **Nous savons qu'il vous tient à cœur, par diverses actions ou projet, de promouvoir ce bel outil, par son ouverture sur la ville et au-delà, en souscrivant des partenariats profitables à toutes les parties ?**

Je dirai que nous cherchons à faire connaître toujours plus ce site remarquable que constitue Borde-Vieille, en partant du principe qu'il est encore sous exploité et qu'il faut le promouvoir auprès d'entreprises locales, régionales, de partenaires désireux par exemple d'y organiser des journées de séminaires pour leurs équipes. Nos infrastructures le permettent. Notre entité ne pourra conserver son rang qu'à ce prix. Parallèlement nous nous sommes inscrits dans 3 démarches particulières :

- 1)** nous venons de signer un partenariat avec le Stade Beaumontois Lomagne Rugby, qui se traduit en premier par la mutualisation d'un contrat de professionnalisme dans le domaine de la communication.
  - 2)** l'hippodrome est désormais titulaire du label EquiRES, qui vise à promouvoir les actions en faveur de l'environnement au sens large et de son respect.
  - 3)** Nous adhérons au mouvement RACE AND CARE, avec une journée dédiée à cette action. RACE AND CARE milite pour le bien-être du cheval de course, et pour l'aide à sa reconversion, une fois sa carrière terminée.
- Le souci du bien être des chevaux est un de nos objectifs.

## **Après ce passionnant exposé sur l'hippodrome et ses activités, pourriez-vous nous dire en conclusion, ce que vous souhaitez pour l'avenir ?**

Je souhaite que ceux qui ne connaissent pas notre hippodrome viennent nous y rencontrer. Ils découvriront un lieu calme et verdoyant. Des bâtiments agréables, conçus non seulement pour accueillir les turfistes, les éleveurs et les chevaux, mais aussi des belles salles pouvant également accueillir des séminaires, des expositions ouvertes au public, et toutes sortes de manifestations festives dans un espace adéquate. Nous avons aussi prévu la possibilité de se restaurer sur place.

Ceux qui viendront découvriront un monde de passionnés, passionnant et nous leurs ferons vivre de belles émotions dans un paysage agréable et un cadre accueillant.





### Quand faut-il demander une déclaration préalable de travaux ?



Vous souhaitez réaliser des travaux ou des modifications de faible importance ?

- Avant de commencer, vous devez obtenir une autorisation en déposant une déclaration préalable de travaux (DP).

- La DP est obligatoire pour réaliser certains travaux qui ne sont pas soumis à permis de construire.

Il peut s'agir de la création de petites surfaces, de certains aménagements intérieurs et extérieurs ou encore de changements de destination.

Il peut s'agir de la création de petites surfaces, de certains aménagements intérieurs et extérieurs ou encore de changements de destination.

Vous devez tout d'abord vous renseigner auprès de votre mairie pour savoir si votre projet se situe dans un secteur protégé, aux abords des monuments historiques : la Halle, l'Eglise, les immeubles 1 rue Nationale et 28 rue Despeyrous. Immeubles qui forment avec un monument historique un ensemble cohérent situés dans le champ de visibilité à moins de 500 mètres de celui-ci.

### Vous envisagez de faire des travaux à l'extérieur de votre maison ?



Certains peuvent être réalisés sans autorisation particulière, d'autres, selon leur nature ou leur importance, peuvent nécessiter une déclaration préalable.

Ils peuvent concerner les aménagements suivants :

- Modifications de l'aspect extérieur
- Réfection de la toiture
- Mise en place de panneaux photovoltaïques
- Modification des ouvertures
- Remplacement des menuiseries
- Ravalement de façades (enduit de façade, isolation par l'extérieur...)

En créant une ouverture ou en changeant vos fenêtres, vos volets et/ou votre porte par un autre modèle, vous modifiez l'aspect extérieur du bâtiment.



### Vous devez déposer une déclaration préalable de travaux (DP)

- Installations diverses : pergola, carport, appentis, abri de jardin, véranda, terrasse, piscine, jacuzzi, clôture, panneaux solaires...

- Extension d'un bâtiment existant  
Un agrandissement de plus de 5 m<sup>2</sup> est soumis à DP quand son emprise au sol Projection verticale du volume de la construction ou sa surface de plancher est inférieure ou égale à 40 m<sup>2</sup>.

### Comment déposer votre demande ?

Le dépôt de votre dossier est possible :

- par voie dématérialisée via l'URL : <https://bastidesdelomagne.geosphere.fr/guichet-unique>

- auprès du service Urbanisme les : lundi et mardi de 14 h à 17 h et jeudi et vendredi de 9 h à 12h30.

- par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

MAIRIE - Service URBANISME - 13 place Gambetta - 82500 BEAUMONT DE LOMAGNE

### Quels délais d'instruction ?

- Si votre dossier est complet, le délai d'instruction est de 1 mois à partir de la date de dépôt de la DP en mairie, majoré de 1 mois si le projet est situé dans un périmètre de protection de monument historique.

- À la fin du délai d'instruction de la DP, le maire signe la décision qui vous sera notifiée. Si la mairie accepte votre projet, elle prend un arrêté de non-opposition à la DP.

- Si la mairie refuse votre projet, elle prend un arrêté d'opposition. Les motifs de la décision et les voies et délais de recours sont précisés dans l'arrêté.





### ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE

05.63.65.22.02 / asc.beaumont@sfr.fr  
Page Facebook : Asso Socio Culturelle  
Beaumont de Lomagne



Une belle Fête des enfants a eu lieu le dimanche 2 juin au centre-ville de Beaumont de Lomagne ! Cet événement phare organisé par l'Association

socio culturelle a fait la joie de plus de 390 enfants et leurs familles. C'est donc environ 1000 personnes qui ont passé la journée à profiter des nombreuses activités et spectacles autour du thème du cirque.

Un espace petite enfance coordonné par le Relais Petite Enfance et le LAEP où une centaine d'enfants âgés de 0 à 3 ans a pu assister au spectacle des **Conteuses en Lomagne**, participer à l'atelier cirque parents/enfants proposé par l'association **Aïe Aïe Aïe** et jouer dans l'espace aménagé pour eux.

Sous la halle, des ateliers ouverts toute la journée : modelage terre avec Sarah, de la poterie **Argile et sens** de Beaumont, masques vénitiens animés par la plasticienne Frédérique Nanjod, fabrication de marionnettes avec Stéphanie Bon, couture recyclée avec **DG Couture** et tri des déchets avec le SMEEOM, atelier radio et espace détente proposé par les Francas de Tarn et Garonne, cirque avec **la Boîte à malice** de Montauban, maquillage avec Caroline, une tour d'escalade, un manège vintage, de la magie ..... Sans oublier les bénévoles : atelier peinture, caravane des contes d'Amnesty International avec à la guitare par Philippe Suquet et le **Cirque de Dédé !**

**Salut la Compagnie 82** a mis de l'ambiance avec sa joyeuse troupe de danseuses, le spectacle de bulles géantes a connu un vrai succès ainsi que le spectacle de jonglage de **ZLM production** ..... Une journée bien remplie sous le signe de la bonne humeur, du partage et... sous le soleil !!!

Et un remerciement particulier à tous les bénévoles et au service technique de la municipalité sans qui cette fête ne pourrait avoir lieu.

### FORUM DES ASSOCIATIONS : DIMANCHE 1ER SEPTEMBRE

Ce Forum est le rendez-vous de la rentrée pour les associations beaumontaises dans le cadre champêtre de l'hippodrome de Bordevieille. Sport, culture, humanitaire, bien-être....

Il y en a pour tous les goûts et tous les âges. Chacun pourra trouver une activité pour la rentrée ! Des démonstrations de danse et sports auront lieu toute au long de la journée. Vous pourrez venir passer un moment agréable sur le site arboré de l'hippodrome, des food trucks seront sur place pour le repas de midi. Si vous avez envie de donner de votre temps, nous recherchons tous des bénévoles ! Ce sera aussi l'occasion de venir nous rencontrer et échanger. ....

### NOS ATELIERS DE LA RENTREE !

Cotisation annuelle enfant 10€/ adulte 15€

#### Ateliers enfants :

- **le mercredi de 10h à 11h30.**

Dessin avec la plasticienne Frédérique NANJOD. Apprentissage des différentes techniques peinture, encre, crayon. A partir de 6 ans,

- **Le mercredi de 14h à 15h30.**

Théâtre avec Françoise. Jeux, improvisation, mimes.... A partir de 8 ans.

Ateliers adultes

- **Patchwork le lundi 15/18h.**

- **Occitan conversation, Danse Trad et chant polyphonique.**

Contact Patrice LABAT 06 35 90 14 24

- **Atelier dessin le jeudi à 20h30**
- **Scrapbooking, 1 samedi/mois**

#### Notre Programmation

- **Dimanche 29 septembre :**

THEATRE, la Compagnie Ephémère nous propose une comédie: « L'importance d'être Constant ». Deux dandys découvrent qu'ils ont recours au même stratagème pour mener une double vie : ils s'inventent, pour l'un un faux frère dévergondé et pour l'autre un ami malade chronique qui leur servent d'alibi afin de satisfaire leurs escapades libertines....

- **Samedi 19 octobre :** BAL TRAD à la salle des Fêtes de Beaumont proposé par notre atelier d'occitan. (programmation en cours)

- **Le mercredi 23 octobre** à 15h30 à la salle des fêtes : Spectacle pour enfants. (programmation en cours)

- **Le salon du livre jeunesse du 21 au 23 novembre**

- **Une pièce de théâtre le 8 décembre.**

Inscriptions aux ateliers et renseignements:

asc.beaumont@sfr.fr/ 05 63 65 22 02 .

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook ASC et Info jeunes Beaumont de Lomagne.

### LE POINT INFO JEUNES :

Pour la rentrée, le PIJ vous accueillera dans son nouvel espace au 1er étage du Pôle culturel.

La responsable vous aide dans vos démarches administratives en ligne (France travail, CAF, MSA...). Un espace bureautique est à votre disposition : Point Public Internet avec scanner et imprimante.

Le Point Info Jeunes comme chaque année organisera les Journées de Prévention routière les 3 et 4 octobre à la salle des fêtes de Beaumont.

Elles sont destinées aux jeunes scolarisés de la 4ème au lycée. Divers ateliers animés par des professionnels seront proposés afin de les sensibiliser aux dangers de la route causés par la vitesse, l'alcool, les drogues et l'utilisation du téléphone portable.

Contact : 05 63 65 61 07.

Pointinfojeunesse82500@sfr.fr

Horaires :

- **Mardi de 9h30 à 17h30,**
- **mercredi et vendredi 14h/17h,**
- **jeudi 14h/17h30**





## AU CŒUR DE LA CITE, UN MUSEE POUR APPRENDRE ET POUR REVER

Après deux ans de travaux initiés par la mairie de Beaumont de Lomagne, le samedi 6 juillet 2024 à partir 10 heures 30, le musée Fermat a ouvert ses portes à Beaumont-de-Lomagne dans la maison natale du célèbre mathématicien superbement restaurée.

Au cœur de la cité, cet hôtel particulier, le plus ancien bâtiment civil de la bastide datant de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, a gardé tout son cachet et vaudrait à lui seul le détour mais dès l'entrée dans la cour empierrée qui s'ouvre au 3 de la rue Fermat, c'est à un voyage au pays du patrimoine et des mathématiques qu'on va se voir convié.



## Une plongée dans le XVII<sup>e</sup> siècle

Pierre de Fermat, le maître de maison, y accueille son public autour d'une exposition permanente qui s'est donné pour but de montrer les mathématiques dans leur contexte, historique et sociologique.

On y découvrira de larges fresques murales, l'arbre généalogique de cette famille lomagnole, des objets et documents évoquant le métier de magistrat de notre hôte, un jeu de l'oie qui invite à découvrir les événements de ce siècle tourmenté. Et partout des jeux mathématiques, des expériences à tenter, des découvertes à faire, des trésors cachés créant les conditions d'une visite active dans ce lieu accueillant. Jusqu'à un hologramme qui conte l'évolution de cette superbe demeure au cours de siècles.

La plongée dans l'histoire continue avec les corridors en demi-étages. On pénètre dans un couloir du temps mettant en lumière l'Europe du XVII<sup>e</sup> siècle et les riches échanges épistolaires entre savants avant de monter à la tour et de découvrir la bastide de Beaumont dans son écrin de verdure et les villages lomagnols environnants.

## Et pour aimer les mathématiques.

En redescendant de la tour, un corridor est consacré à

l'influence de Pierre de Fermat sur les recherches actuelles. Les mathématiques sont partout dans notre vie : carte bancaire, déplacements des satellites, mais aussi probabilités et jeux... Enfin, avec les salles suivantes, l'exposition.

## Entrez dans le monde de l'IA

créé par Fermat Science qui a déjà été exposée avec un grand succès à Lyon et à Paris, des savants d'aujourd'hui apportent leur éclairage sur ce sujet si actuel.

Quant aux plus petits, ils ne sont pas oubliés : un espace leur est réservé qui leur permettra, de se passionner pour tester des jeux, assembler des figures géométriques géantes, et tout comme les grands, d'accéder à la connaissance par le biais d'une approche sensible.

En somme, le Musée Fermat, bel espace qui fait une large place à la découverte personnelle et aux manipulations est désormais en mesure de faire le plus bonheur d'un public varié qu'on invite à venir en nombre dans notre belle Lomagne. Un moyen intelligent d'occuper ses vacances et ses jours de fête !

## Horaires :

- du 6 juillet au 31 août 2024

**Du mardi au samedi 10h30 - 18h / Le dimanche 14h - 18h**

Lieu : Musée Fermat, Maison natale de Pierre de Fermat, Beaumont-de-Lomagne, Tarn-et-Garonne (60 km de Toulouse, 40 km de Montauban)

Billetterie / Informations : <https://museufermat.com/>



### L'ESPACE DE VIE SOCIALE, PLAISIR ET CONVIVIALITE

Dans le cadre de l'Espace de Vie sociale (EVS) de Fermat Science, les occasions sont nombreuses pour vivre des moments conviviaux et de partage autour de diverses activités : balades, cuisine, spectacles, ateliers créatifs, cafés forum, rencontres diverses et repas partagés ainsi que des échanges avec les autres communes de la Lomagne... la liste est longue, non exhaustive et le plaisir est au rendez-vous.

L'Espace de Vie Sociale soutenu par la CAF de Tarn-et-Garonne a pour vocation de renforcer les liens sociaux et d'organiser des activités à finalité sociale, éducative et culturelle. Bien vivre ensemble tel est le maître mot pour Véronique et Audrey désormais assistées d'Emma qui se mettent au service de leurs concitoyens de tous âges pour échanger avec eux et leur offrir de multiples occasions de passionnantes découvertes. Quelques dates ont été proposées pour l'été 2024 dans le cadre du programme *Equation des arts et du patrimoine* soutenu par la Direction Régionale des Affaires culturelles.

De nouvelles activités sont proposées par l'EVS pour la rentrée. Programme à la demande en divers lieux de Beaumont dont la médiathèque intercommunale. A l'adresse suivante  
[contact.fermatscience@gmail.com](mailto:contact.fermatscience@gmail.com)  
 ou par tel. Au 05 63 26 52 30 / 06 19 43 85 09



### ENTRÉE DANS LA DANSE

Juste sortis de notre spectacle de fin d'année donné le Dimanche 16 Juin qui a reçu un franc succès avec un cinéma quasi plein, nous préparons activement la saison prochaine.

Après une saison compliquée avec des cours donnés à l'école primaire ou dans la salle des fêtes, nous aurons enfin la possibilité de danser dans la nouvelle salle de danse du Pole culturel et économique (Maison Fermat).

Côté professeurs, nous retrouvons Julie qui, après son congé maternité, reprend les cours de Danse Classique. Cécile continue d'assurer les cours de Danse Contemporaine.

Nous proposons des cours réguliers (hors vacances scolaires) dans une ambiance bienveillante et respectueuse. A partir de 8 ans, ce sont des cours techniques (placement du corps, apprentissage des spécificités techniques du style proposé, approches du répertoire, de l'improvisation et de la composition) toujours au service du mouvement de la danse. Pour les niveaux Eveil et Initiation (4 à 7 ans), l'entrée dans la danse est évidemment moins formelle et se fait de manière ludique.

Ponctuellement, d'autres approches vous seront proposées – initiation à un autre style, atelier chorégraphique, préparation aux concours, stage ... – le Samedi après-midi ou pendant les vacances scolaires.

#### Les cours reprennent le 17 Septembre.

Ils sont ouverts aux enfants à partir de 4 ans et les inscriptions peuvent se faire par mail ou lors du forum des associations le 01 Septembre.

Cours d'essai avant engagement tout au long de l'année.

Venez nombreux, parlez-en autour de vous !

L'équipe est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements souhaités.

Pour nous contacter :

- Cécile Benoit (Danse Contemporaine) : 06 20 72 62 01
- Julie Renault (Danse Classique) : 06 49 09 71 16
- Sandrine Bonnard (Trésorière) : 06 66 49 93 47
- Jean-Michel Nogué (Président) : 06 16 28 16 48

Par mail: [entreedansladanse82@gmail.com](mailto:entreedansladanse82@gmail.com)





## DANC'IN LOMAGNE

*Danc'in Lomagne est une association fortement impliquée dans les diverses manifestations Beaumontaises telles que : forum des associations, spectacle associatif, Fair'Expo et comice agricole, fête de la musique, et sur les marchés gourmands de l'été.*

*Les cours sont dispensés dans une ambiance conviviale et chaleureuse par des professeurs qualifiés et passionnés. Les élèves ont également l'opportunité de participer à des spectacles ou manifestations pour mettre en pratique leur technique et leur créativité.*

*Quel que soit votre âge, que vous soyez débutant ou danseur confirmé, Danc'in Lomagne est l'endroit idéal pour découvrir*

*de nouveaux mouvements, se divertir et progresser à votre rythme.*

*Venez nous rencontrer le 1er septembre au forum des associations.*

*Une réduction de 5 € vous sera offerte pour toute inscription réalisée sur place.*

*Nos cours débuteront le 9 septembre avec au programme :*



Jour	Cours	Professeur	Lieu	Niveau	Horaires
Lundi	Country	Michel	Maison Fermat	Intermédiaire	19h30 à 20h30
				Débutant	20h30 à 21h30
Mardi	Bachata	Joachim	Maison Fermat	Débutant	19h30 à 20h30
				Intermédiaire	20h30 à 21h30
Mercredi	Rock	Mélanie	Préau	Débutant	19h30 à 20h30
			Ecole du Blanc	Intermédiaire	20h30 à 21h30
Jeudi	Salsa	Nicolas et Olga	Préau	Débutant	19h30 à 20h30
			Ecole du Blanc	Intermédiaire	20h30 à 21h30



## Communiqué

**L'annulation du marché gourmand du 18 juillet résulte de l'entière décision de l'association des commerçants "Vis ta Lomagne" et non de la Mairie.**



*Ca y est, l'été est bien là : venez profiter de notre belle salle climatisée et de nos séances d'après-midi.*

*L'association CinéLomagne, qui s'occupe de la programmation du cinéma Les Nouveaux Bleus et des événements autour du cinéma, vous souhaite à tous un très joyeux été, plein de festivités et de jolis films.*

*Comme chaque année, nous vous proposons le dernier week-end d'Août notre festival de films documentaires Docus en Terre.*

*Thème 2024 Arts et Culture*

*Vendredi 30 Août :*

*18h Documentaire Menus-Plaisirs Les Troisgros de Frederick Wiseman (1e partie)*

*20h : entracte + apéro d'inauguration*

*20h45 : 2e partie du film Menus-Plaisirs Les Troisgros*

*Samedi 31 Août*

*18h Documentaire Ricardo et la peinture de Barbet Schroeder*

*19h45 Repas (assiettes gourmandes et locales)*

*21h Documentaire Tehachapi de JR + débat de clôture*

*Nous vous attendons nombreux :)*



### *En forme avec l'association sportive Gym Vitalité.*

*Des cours variés proposant des activités de renforcement musculaire, cardio HIIT, Body Sculpt et de Stretching et Relaxation.*

*8 cours par semaine dirigés par Evelyne, votre coach sportive diplômée d'Etat et Relaxologue diplômée.*

*Elle vous propose chaque matin, du lundi au jeudi, ainsi que le mardi et le jeudi soir, un travail précis respectant la biomécanique du corps et la respiration.*

*La vitalité par le mouvement pour améliorer votre mobilité, endurance, posture, équilibre, souplesse, et votre force.*

*Tous ces cours sont en musique et mixtes.*

*A partir de 25 euros par mois pour 1 cours par semaine.*

*Pour tous renseignements appelez :*

*Evelyne l'intervenante au 06 32 27 37 12.*



### *GYMNASTIQUE VOLONTAIRE BEAUMONTOISE*

Notre club est membre de la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (EPGV)

Depuis toujours, la Fédération s'est engagée dans la lutte contre la sédentarité.

Son concept SPORT SANTE, c'est d'abord la recherche du bien-être, de l'épanouissement personnel et collectif, du développement des capacités de chacun. Tout cela passe par une meilleure connaissance du corps.

C'est dans cet esprit qu'a été créée en 1989 l'association Gymnastique Volontaire Beaumontoise. Depuis 35 ans, c'est une cinquantaine de personnes de Beaumont, pour l'essentiel, et des villages environnants, qui adhèrent à ce désir de garder la forme, quel que soit leur âge.

Outre les cours de gymnastique, assurés par une diplômée de la Fédération EPGV, depuis trois ans, en adhérant à la G.V.B. on peut pratiquer également la Marche Nordique sous la direction d'un animateur fédéral.

Les cours de Gymnastique ont lieu :

- tous les mardis à 14h15 et les jeudis à 18h15 (hors vacances scolaires).

La durée des cours est d'une heure. Ils se déroulent à la salle du Dojo route d'Auch.

- Les rendez-vous pour les séances de Marche Nordique *les lundis matin à 9h (durée 1 heure, autour du lac)*

*Mercredi à 14h15 (sortie à l'extérieur) au parking du lac de Beaumont de Lomagne.*

**Contacts :**

Le Président Patrick Demblans  
09 51 70 30 75 ou 06 81 33 34 15

La secrétaire Josette Ottoboni  
06 46 55 20 85

Ou par mail :  
gymvolontaire-82003@epgv.fr



**Les Aînés lomagnols :****ANIMATIONS PROPOSEES par L'ASSOCIATION pour les adhérents :**

- LUNDI 9H = MARCHE NORDIQUE au lac.
  - LUNDI 14H = JEUX au Club : belote , rami, tarrot, scrabble, triomino ou rumikub.
  - MARDI 8H45: RANDONNEE de 10 à 12 kilomètres environ avec Nadou ou Roger - départ du club
  - MARDI 9H : marche douce de 3 à 4 kilomètres environ avec Maité, Jean –Claude - départ du club.
  - JEUDI 9H : RANDONNEE de 5 à 8 kilomètres \_ Inscription au 06 71 57 25 30 (Présidente)
  - JEUDI 12H REPAS au foyer sur réservation.
- Certains de nos adhérents fidèles se retrouvent et échangent autour d'une cuisine soignée en toute convivialité.
- JEUDI 14H : JEUX au foyer.
  - MERCREDI et VENDREDI de 10H45 à 12H Gymnastique douce au club avec Sébastien.
  - LOTO mensuel au local à 14H :  
JEUDI 14 mars - 18 avril - 16 mai - 13 juin.

**QUELQUES ACTIVITES MARQUANTES**

**Mardi 28 mai au jeudi 30 mai 2024 pour 32 randonneurs.**

**Première journée :**

départ de Beaumont pour le séjour vers Saint-Lary :

Le chemin de Traoues Tramezaïgues, Cadeilhan, Vignec, Vielle-Aure.

**Deuxième journée** du séjour à Saint-Lary pour Piau Engaly et randonnée jusqu'au lac de Badet à 2084 mètres « le Pays des marmottes ».

**Troisième journée du séjour à Saint-Lary :**

Monter en voiture jusqu'à la Hourquette d'Ancizan pour aller jusqu'au lac et au refuge du lac d'Arou à 1786 mètres au pied du sommet de l'Arbizon. Hélas, le brouillard nous a rattrapés.

**Lundi 10 juin 2024**

Regroupement à 8 heures 30 des 32 participants, pour un déplacement à LA ROMIEU (Gers).

Nous sommes arrivés vers 10 heures et avons formé 2 groupes : les randonneurs pour 8 kilomètres tout près du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle et les visiteurs de la Collégiale Saint-Pierre. Le guide, très compétent, nous a éclairés : « Romieu » vient de « pèlerins de Rome » = En effet, le moine Albert au XIème siècle, a fondé ce village à son retour de Rome. La Collégiale bâtie en 6 ans (1312 – 1318) était le futur tombeau du cardinal Arnaud d'Aux et de sa famille. Dans le village, la légende des chats d'Angeline nous a permis d'admirer de nombreux chats sculptés. On raconte que les félins appartenant à cette petite fille ont sauvé le village d'une invasion de rats et de souris.

Au restaurant « l'étape d'Angeline » : Nous avons dégusté en terrasse un succulent repas !

Vers 15 heures nous avons visité les magnifiques jardins de Cour-siana, avec commentaires passionnés du jeune propriétaire.

Puis retour à Beaumont vers 18 heures

*Nous remercions l'équipe des bénévoles qui font vivre de nombreuses activités tout au long de l'année*

**CONTACTS :**

**05 63 02 78 44**

**Local 33 rue de l'esplanade**

**82500 Beaumont de Lomagne**

**LA PETANQUE BEAUMONTOISE**

La PETANQUE BEAUMONTOISE prépare la suite de la saison. Après l'après-midi club du 8 mai, l'organisation de la compétition doublette mixte à laquelle toutes les féminines du club ont participé (voir photo) le championnat vétérans, le club vous donne rendez-vous pour les concours amicaux du mois d' Août du mercredi 14 au dimanche 18 et vous espère nombreux pour ce traditionnel rendez-vous de la convivialité.

Toute personne intéressée par le jeu de la pétanque es la bienvenue, la carte d'adhérent au prix de 15€ vous permet de pratiquer votre loisir ou sport préféré tout au long de l'année. Renseignements: 06/24/31/43/62.



### **Une partie de l'opposition s'exprime.**

Dans cette période difficile où nous avons du mal à savoir quel sera notre lendemain une gestion rigoureuse de notre commune s'impose. En 2024, une fois encore les Beaumontois verront leurs taxes foncières augmenter, l'Etat a décidé une augmentation des bases taxables de 3.9%. Seule une baisse des taux d'imposition pourrait effacer cette hausse d'impôt, notre groupe en a fait la demande mais la municipalité, comme à l'accoutumée fait la sourde oreille. Nous avons également voté contre la taxation des commerces vacants soit disant mise en place pour favoriser la création de commerces, après des travaux couteux, réalisés pour une hypothétique réouverture. Parmi tous ceux taxés en 2023 aucun n'a entamé une démarche de réhabilitation de locaux. Ce n'est certainement pas la bonne méthode pour relancer l'ouverture de boutiques tellement nécessaires pour faire revivre le centre bourg. Les élus devraient se poser les bonnes questions.

Durant la campagne électorale des municipales, certains ne se sont pas gênés pour nous traiter de racistes alors qu'aucune parole aucun acte ne pouvait justifier de telles invectives, évitons de cataloguer les gens simplement parce qu'ils appartiennent à telle ou telle sensibilité politique mais restons extrêmement vigilants car le racisme, l'antisémitisme, la haine se répandent partout sur notre territoire.

Nous souhaitons rendre hommage à Michel Wybierala décédé au mois d'avril. Michel était conseiller municipal dans notre groupe d'opposition le Renouveau de Beaumont. Tous les sujets retenaient son attention mais un projet lui tenait particulièrement à cœur : la restauration de l'Eglise Notre Dame de l'Assomption.

### **La majorité s'exprime.**

Loin des polémiques revanchardes, des récriminations continuelles, des accusations mensongères, vos élus de la majorité municipale, avec à sa tête votre maire, s'efforcent d'honorer le mandat que vous lui avez confié.

La victoire relative et provisoire de l'extrême droite n'y changera rien. Notre cité a surmonté bien des aléas au cours de son histoire passée ou récente, entre les pestes et l'occupation nazie. Aujourd'hui nous ne nous laisserons pas détourner de notre devoir d'élus au service de tous les beaumontois. Vous pouvez d'ailleurs voir s'amorcer les changements dans notre cité, l'embellissement des rues, de nos places, pour améliorer l'attractivité touristique qui profitera à l'essor économique de notre ville.

Mais aussi l'ouverture après 3 ans de travaux du pôle Touristique, Economique et Culturel projet proposé par la commune en 2019 et financé par diverses collectivités dont Beaumont-de-Lomagne à hauteur de 25% et la Communauté des Communes à hauteur de 15% du coût total. Ouverture au public le 6 juillet 2024 du musée interactif P. Fermat ; 3 locaux où se sont installés l'Association Socio-Culturelle, le Point Info Jeunes et l'association des commerçants « Vis-Ta Lomagne » ainsi qu'une grande salle pour les activités de danse et de bien-être. Dans le cadre de l'intercommunalité, un Office de tourisme moderne, une école de musique adaptée, et une médiathèque.

Pour autant, nous n'avons jamais oublié nos monuments historiques, comme l'église qui a nécessité une étude préalable débu-

Porté par la foi, grâce à sa pugnacité il a su imposer à la municipalité une étude de diagnostic qui a bien évidemment dévoilé l'état de péril de l'édifice et aujourd'hui un important programme de travaux est engagé pour sauvegarder ce magnifique monument. Espérons qu'il débutera prochainement.

Il y a quelques mois, Michel s'est retiré de la vie municipale mais tant que ses forces le lui ont permis, il a continué à se tenir informé des affaires communales. Il est parti discrètement en laissant un grand vide. En cette soirée électorale du 9 juin, il était présent dans nos esprits, tant il aurait été satisfait des résultats locaux comme nationaux.

tée en 2019 par un bureau d'études, imposé par la DRAC et d'un coût de 30 000 euros.

Les travaux à effectuer coûteront huit millions (8 000 000) d'euros à la commune, donc à tous les beaumontois. Beaumont, une cité vieille de plus de 700 ans possède un grand nombre de monuments historiques que nous avons l'obligation d'entretenir. Mais ils contribuent aussi à la beauté de notre cité et participent à l'attractivité de la ville. Par souci démocratique, nous avons soumis à nos concitoyens, lors de plusieurs réunions publiques les différents projets, approuvés dans la grande majorité, qui avancent désormais à leur rythme.

Tous les secteurs de la vie de la cité sont l'objet de notre attention. Que ce soit la vie scolaire où nous veillons aux bonnes conditions matérielles de l'école primaire, à la participation à la vie citoyenne de nos enfants pour leur plus grand épanouissement dans leur future vie d'adultes responsables. Que ce soit la vie sociale et la solidarité envers les plus démunis, le bien-être de nos aînés, l'activité des associations, la municipalité répond toujours présente et n'oublie personne.

La bonne gestion de votre majorité municipale et de son maire, fait de notre ville un lieu où il fait bon vivre dans la paix et la concorde, quelles que soient les menaces qui pèsent sur notre démocratie.

**[Rendez-vous sur notre page Facebook : Beaumont dynamique et fraternel.](#)**

Une réglementation de la CNIL ( Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) du 02/10/2019, ne permet plus aux communes de publier sur le bulletin municipal des données d'état civil sans avoir au préalable obtenu l'autorisation des intéressés.

**MEDECINS**

Drs Berger et Piovezan: 05.63.02.36.92  
 Dr Carpentier: 05.63.27.67.43  
 Dr Bieber 05.63.65.33.95  
 Dr Lesbros : 05.63.65.33.95  
 Dr Persefettini : 05.63.65.33.95  
 Dr Mothes : 05.63.02.35.37  
 Dr Pello: 05.63.26.48.70

**PHARMACIES**

Pharmacie Vedrenne: 05 63 02 31 89

**DENTISTES**

Aurélié Diague: 05 63 02 20 38  
 Aude Annonier : 05 63 02 38 27  
 Sylvain Lafarge: 05 63 64 55 85  
 Emmanuelle Georges : 05.63.02.20.38

**INFIRMIERES et INFIRMIERS**

Dalbin Anne-Marie, Denux Catherine, Dupuy Françoise et Gayne-  
 Capmartin Fabienne : 05 63 02 40 45  
 Broutin Valérie: 06.22.41.22.03  
 Yolande Foundohou, Audrey Raully, Virginie Imbert  
 05.31.85.10.85  
 Vanessa SETIAUX et Marc OUAHNICH  
 06.08.84.16.13

**AUDIOPROTHESISTE**

Bertrand Lucie 06.07.61.93.15

**CHIROPRACTEUR**

Strafforelli-Barral Margaux: 06.45.03.39.07  
 Duplessix Anne-Laure : 07.69.22.97.17

**CHRONO-NUTRITION**

Véronique Bruno : 06 84 12 84 65

**KINESITHERAPEUTES**

Daziron Benoit Payet Sophie : 05.63.30.22.69  
 Salvador Llanes Castell / Alejandro ANTON GONZALEZ / Rafael  
 ARJENA FERNANDEZ : 05.31.85.10.86

**KINÉSIOLOGUE**

Martin Karelle 06.68.33.14.28  
 Yvan Mathieu : 06.82.08.56.64

**LABORATOIRE D'ANALYSE**

Biofusion 05 63 02.41.86

**OSTEOPATHES**

Barrau Cïryl 05 63 68 71 76  
 Jalambic Elisabeth 06.98.25.90.17  
 Mailfert Aurore 09 53 53 42 48  
 Milhavet Laurianne 07.83.20.69.79

**ORTHOPTISTE**

Roch Antoine 06.63.15.42.83

**ORTHOPHONISTE**

Laffont Audrey 09.67.22.36.38

**DIETETICIENNE**

Virginie Aussaresses : 09.84.02.99.47

**ENTRETIEN DU CORPS**

Geffroy Yohann 05.63.23.06.86  
 Christine Bolognesi : 06.82.75.61.28

**PODOLOGUES**

Berniac Céline 05 63 27 63 36  
 Cornebise-Munoz Isabelle 05 63 65 30 02

**PSYCHOLOGUE CLINICIENNE**

Broueilh Cécile : 07 81 34 92 91  
 Rouzaud Lydie : 05.63.02.38.98  
 Cassandra Larrocan : 06.16.76.66.14  
 Alexandre Dedieu : 06.43.45.58.82  
 Issanchou Jean-Pierre : 07.69.40.22.27

**PSYCHOPRATICIENNE / EQUITHERAPEUTE**

Salles Florence 06.52.56.84.45

**SAGE-FEMME**

Thau Fabienne 05 63 91 43 22

**SOPHROLOGIE**

Barrue Gisèle 06.88.67.86.43  
 Girard Véronique : 06.78.16.80.32  
 Meneguïn Michelle : 06.72.79.38.90

**Ctre DE READAPTATION CARDIAQUE**

Clinique Midi-Gascogne 05.63.21.50.00

**VÉTÉRINAIRE**

SCP OUDART MAILHO ZAC  
 05.63.02.24.04



**DIMANCHE 27 OCTOBRE 2024 À 16H30**  
**SALLE DES FÊTES / BEAUMONT DE LOMAGNE**

**Tarifs : 12.5€ - 9.5€**

**RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS**  
**OFFICE DE TOURISME – 05 63 02 42 32**

**Et sur place le jour-même**